

# CONDITIONS GÉNÉRALES DU SUMMER CAMP C3 YOUTH - YOUNG ADULTS

## Informations générales

- Dans le cas d'un paiement du camp en une facture, le participant s'engage à la payer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.
- Dans le cas d'un paiement échelonné, le participant s'engage à payer CHF 150.– dans les quinze jours qui suivent la réception de la facture, puis CHF 150.– au 30 avril 2024 et le solde au 16 juin 2024.
- Dans le cas où le participant déciderait de ne plus participer au camp, se fier aux conditions d'annulation.
  
- En cas de retard de paiement, un rappel sera envoyé par email. Si aucune suite n'est donnée au rappel, l'inscription sera annulée et la place attribuée à une autre personne.
  
- Une confirmation d'inscription est envoyée par e-mail suite à l'inscription. Cet e-mail sera envoyé à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
  
- Environ une semaine avant le camp, un e-mail d'information sera envoyé à chaque participant contenant le lieu de rendez-vous pour le départ et toutes les informations spécifiques au camp.
  
- Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place.
  
- Les participants YOUTH doivent nous faire parvenir, avant le début du camp, la charte de conduite signée par leurs soins et s'engager à la respecter.

De plus, les participants mineurs (moins de 18 ans) inscrits au camp doivent obligatoirement faire parvenir, avant le début du camp, une autorisation signée du représentant légal.

Les documents sont à envoyer à l'adresse postale :

C3 Lausanne, A l'att. de Benoît Guignard, Ch. du Pré-de-la-Tour 7, 1009 Pully  
ou par e-mail à [jeunesse@c3lausanne.ch](mailto:jeunesse@c3lausanne.ch).

- Les participants ayant un régime alimentaire spécial ou devant prendre des médicaments s'occuperont eux-mêmes de faire le nécessaire pour passer un bon camp.

- Des photos et des vidéos sont prises pendant le camp. C3 Lausanne se garde le droit d'utiliser ces images à des fins de promotion et de publicité. En s'inscrivant, le participant accepte que des images de lui puissent être utilisées.
- Les jeunes ne seront pas sous surveillance constante. Le campeur doit avoir 15 ans révolus et être capable de se prendre en main.

### Assurances - dégâts

- C3 Lausanne n'assure en aucun cas les participants en cas de maladie ou accident. Toute assurance est à la charge des participants.
- Tous les participants doivent avoir une RC privée.
- C3 Lausanne n'assume aucune responsabilité pour les dégâts commis par des campeurs sur les biens d'autres campeurs.
- Tous dommages causés à du matériel de C3 Lausanne, ou appartenant au lieu de séjour, seront facturés au responsable des dégâts.

### Conditions d'annulation

- Si le participant ne veut ou ne peut plus venir au camp, il devra informer le directeur du camp par email ([jeunesse@c3lausanne.ch](mailto:jeunesse@c3lausanne.ch)).
- En cas d'annulation avant le 30 avril 2024, le prix du camp sera remboursé.
- Dès le 1 juin 2024, aucun remboursement ne sera effectué.

### Principes de conduite

- Être respectueux des autres (participants, leaders, et toute personne rencontrée sur le campus du Lazaret)
- Respecter le règlement du centre de vacances du Lazaret
- Respecter le silence total à partir de **23h00** dans les dortoirs et les couloirs
- Participer au programme du camp (activités, soirées, repas, etc.) et respecter les horaires
- Se baigner uniquement sur les plages surveillées
- Informer un des responsables par message si je me rends à Sète avec un groupe lors des temps libres (YTH uniquement)
- Ne jamais sortir seul du campus
- Rester sur le campus après le repas du soir (YTH uniquement)
- Ne pas consommer de substance illégale (y.c. marijuana) durant la durée totale du camp
- Ne pas consommer d'alcool si je suis mineur
- Si je suis fumeur, je fume à l'écart des autres et discrètement
- Respecter la non-mixité dans les dortoirs, les douches, WC et tous lieux clos (nuit et jour)

En cas de non-respect de ces principes de conduite, le participant peut être renvoyé du camp. Dans ce cas, les frais de retour sont à la charge du participant.